

Durée	<input checked="" type="checkbox"/> 14 heures
Public(s) concerné(s)	Toute personne qui réalise ou dirige des opérations dans l'environnement, au voisinage ou sur installation en exploitation électrique, sans agir sur les parties actives. (Travaux de nettoyage, maçonnerie, mécaniques, peinture...)
Pré-requis	Aucun
Nombre de stagiaires par session	Minimum : 1 Maximum : 12
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> > Rendre capable des personnes à exécuter ou diriger des travaux en présence de risques électriques, en vue de leur délivrer une habilitation > Apporter aux stagiaires les connaissances nécessaires pour exécuter, diriger des travaux ou des interventions sur du matériel électrique.
Titre et qualité du formateur	Formation de formateur – Expérience de plusieurs années dans le domaine
Moyens Pédagogiques	Ordinateur portable, vidéo-projecteur, photos et vidéos



Programme

1. <u>Partie théorique</u> : (30% de la durée de la formation totale)	2. <u>Partie pratique</u> : (70% de la durée de la formation totale)
<ul style="list-style-type: none"> > La réglementation <ul style="list-style-type: none"> • Normes françaises NFC18-510, Code du travail, notion de responsabilité, les obligations de l'employeur, les obligations des employés, personnel concerné (CDD, CDI, intérimaire, artisans, ...), maintien des compétences. > Notions élémentaires d'électricité <ul style="list-style-type: none"> • Rappel de notions d'électricité (tension, intensité, résistance, loi d'Ohm, ...) • Résistance et humidité des personnes > Risques et effets de l'électricité <ul style="list-style-type: none"> • Electrification, électrocution, valeurs d'intensité dangereuses et gravité > L'habilitation <ul style="list-style-type: none"> • Principes, l'obligation, suivi et matérialisation > Symboles d'habilitation <ul style="list-style-type: none"> • Principes et définition des opérations autorisées, rôle et fonction du personnel > Domaines de tension <ul style="list-style-type: none"> • Définitions et limites des domaines > Zones à risques électriques <ul style="list-style-type: none"> • Définition et limites des différentes zones d'opération > Règles générales de prévention <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux : 	<ul style="list-style-type: none"> > Démonstrations pratiques <ul style="list-style-type: none"> • Un ensemble de démonstration sera effectué lors de la formation en fonction des différents chapitres et besoin des stagiaires • Vérifications avant travaux, repérage et analyse de risque, délimitation de zone, balisage

- *Mise en sécurité, outillage, balisage, conditions ambiantes, conditions d'emploi et entretien des EPI/EPC, vêtement et équipements de travail*
- > Opérations Hors Tension
 - *Principe de mise en sécurité : Consignation et mise Hors Tension*
- > Principe de mise en sécurité : Consignation et mise Hors Tension
- > Opérations dans l'environnement
 - *Principe de réalisation des opérations :*
 - *En champ libre, en locaux réservé d'accès aux électriciens, en présence de lignes aériennes, en présence de canalisations isolées*
- > Accident d'origine électrique
 - *Conduite à tenir en cas d'accident*
- > Incendie d'origine électrique
 - *Conduite à tenir en cas d'incendie*
- > Intervention élémentaires (BS)
 - *Remplacement d'un fusible BT*
 - *Remplacement lampe, accessoire d'appareil d'éclairage, prise de courant, interrupteur*
 - *Raccordement de matériel électrique à un circuit en attente*
 - *Réarmement de dispositif de protection*
- > Opérations spécifiques (BE Manœuvre)
 - *Manœuvres de consignation*
 - *Manœuvres d'exploitation*
 - *Manœuvres d'urgence*
- > Opérations particulières
 - *Remplacement de lampes ou accessoire*
 - *Remplacement de fusibles*
 - *Opérations sur batteries d'accumulateur*
- > Installation photovoltaïque
 - *Description de toutes les opérations sur les installations photovoltaïque (manipulation, nettoyage, écran opaque, etc...)*

3. Evaluation des connaissances

Contrôle des connaissances sous la forme d'un questionnaire à choix multiple en fin de stage. Correction en commun du test et bilan pédagogique du stage.

Un certificat de stage nominatif est délivré au candidat.

ATSI PACA

N° Organisme : 93.13.15003.13
N° SIRET : 753 898 097 00021

ATSI NORMANDIE

N° Organisme : 23.76.05047.76
N° SIRET : 790 208 508 00024

ATSI NORD

N° Organisme : 31.62.02251.62
N° SIRET : 524 363 249 00029

ATSI RHONE ALPES

N° Organisme : 82.38.04466.38
N° SIRET : 481 834 661 00037

COGEFOR

N° Organisme : 93.13.02714.13
N° SIRET : 347 752 271 00036

ATSI IDF

N° Organisme : 11.93.07269 93
N° SIRET : 818 136 103 00038

ATSI CENTRE OUEST

N° Organisme : 52.44.08073.44
N° SIRET : 823 129 101 00031